



# La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la FIPOE  
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7



Volume 49, NO. 2 Hiver 2021



FTQ

## LA MODERNISATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL : UN ÉCHEC !



ARNOLD QUÉRIN

Avant d'aborder la question de la nouvelle Loi sur la santé et la sécurité du travail, je tiens d'abord à souligner que le 15 octobre dernier, nous étions tous réunis à Terrebonne, à l'occasion des funérailles de notre ami et confrère Jean Lavallée, comme en témoigne la photo ci-dessous. Nous y avons entendu de beaux témoignages, adressés tant à lui qu'à sa famille. **Au revoir Johnny !**

Revenons maintenant au projet de loi 59 visant la « modernisation » du régime de santé et de sécurité du travail qui a été adopté le 30 septembre dernier, malgré un rejet unanime de l'ensemble des syndicats et des centrales syndicales. Pour leurs propres raisons, les employeurs ont également manifesté une vive opposition.

Je ne pourrais pas en quelques lignes vous résumer la nouvelle loi, puisqu'elle contient 293 articles, décrits dans 118 pages. Et le projet de loi a fait l'objet de 230 pages d'amendements...

Je me contenterai donc de vous dire que la nouvelle loi prévoit la diminution de l'application des mécanismes de prévention, ce qui aura pour effet l'incapacité de protéger adéquatement les travailleurs et les travailleuses.

Si, d'une main, le ministre s'est dit en faveur d'une plus grande couverture des secteurs visés par la loi, de l'autre, il a voulu exempter les chantiers de moins de 25 millions de dollars de l'obligation d'avoir un coordonnateur à la santé et à la sécurité (nouveau nom pour l'agent de sécurité).

Le tollé provoqué a été tel que le ministre a dû reculer et fixer le seuil à 12 millions \$, soit 4 millions de plus que le seuil actuel.

De plus, loin de permettre d'indemniser et de réadapter le plus grand nombre possible de personnes dans tous les secteurs et milieux de travail, la nouvelle loi limitera l'accès, faisant en sorte que des milliers de personnes seront laissées pour compte. C'est la fin, par exemple, des prestations pour les travailleurs et travailleuses de plus de 55 ans, alors qu'aujourd'hui, ils ou elles sont indemnisé(e)s jusqu'à 65 ans. Ça ne sert à rien d'étendre la prévention à tous les secteurs si du même coup, on diminue l'efficacité des mécanismes de prévention.

- Suite page 4





**Stève Grenier**  
Président provincial

## MOT DU PRÉSIDENT



### Élections provinciales et régionales printemps 2022

En vertu des statuts et règlements de la FIPOE, au mois de mars 2022, auront lieu les mises en candidature pour les postes provinciaux de directeur général – secrétaire financier, président provincial et vice-président provincial. Par la suite, c'est au mois d'avril qu'auront lieu les mises en candidature pour les postes régionaux du secteur construction de tous les comités exécutifs de la province. Les élections se tiendront au mois de mai, s'il y a lieu, dans toutes les unités.

Donc, tel que stipulé à l'article 2, chapitre 6 des statuts et règlements de la FIPOE, le Conseil exécutif de la FIPOE choisira un président général d'élection entre le 120<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup> jour avant la date des élections. Chaque unité ou groupe d'unités élira un président régional d'élection à la deuxième assemblée régulière précédant la date des élections et l'ensemble de ces présidents régionaux d'élection formeront le Comité provincial d'élection avec le président général d'élection. Aucun candidat ne pourra occuper un de ces postes sur le Comité provincial d'élection.

### FONDS de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ s'investit pour une meilleure société grâce à l'épargne de ses 723 501 actionnaires. Il offre aux entreprises du financement non garanti et de l'accompagnement stratégique. Avec un actif net de 17,2 milliards de dollars au 31 mai 2021, le Fonds appuyait 3 437 entreprises partenaires et 247 612 emplois.

Il existe trois modes de souscription d'actions du Fonds de solidarité FTQ, soit la retenue sur le salaire, qui est le mode de souscription privilégié pour les travailleuses et travailleurs, le prélèvement bancaire automatique et le versement ponctuel. Depuis le 10 mai 2021, seules les souscriptions effectuées par retenues sur le salaire, incluant les contributions d'employeur, et les ententes existantes de souscriptions par prélèvements bancaires automatiques sont acceptées.

Il est également important de noter que le Fonds de solidarité FTQ pourrait modifier, en cours d'année financière ou ultérieurement, tous modes de souscription d'actions offerts. Advenant une telle modification, le Fonds de solidarité FTQ annoncera, par voie de communiqué de presse, les modalités applicables.

Si vous choisissez de commencer ou voulez modifier une retenue sur le salaire ou, lorsque ces modes de souscription sont acceptés par le Fonds de solidarité FTQ, commencer ou modifier un prélèvement bancaire automatique ou faire un versement ponctuel, vous pouvez vous adresser à votre RL dans votre milieu de travail, au service à l'épargnant du Fonds de solidarité FTQ, ou, encore, consulter le site internet du Fonds de solidarité FTQ à l'adresse suivante : [fondstfq.com](http://fondstfq.com)

### Comprendre le rendement pour mieux l'apprécier

Le rendement à l'actionnaire, c'est le rendement obtenu par l'ensemble des 723 501 actionnaires du Fonds au 31 mai 2021. Le rendement correspond à la performance de l'action du Fonds au cours d'une période donnée. Sauf en cas de circonstances exceptionnelles, il est calculé deux fois par année, soit au 31 mai et au 30 novembre.

#### RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE<sup>1</sup>

Au 31 mai 2021

10 ans	5 ans	3 ans	1 an
7,5 %	8,9 %	9,3 %	20,3 %

Cela signifie que si vous aviez cotisé 1 000 \$ au Fonds il y a 10 ans, par exemple, cette cotisation atteindrait aujourd'hui une valeur de 2 054 \$.

Rendement composé annuel<sup>1</sup> depuis le début des activités du Fonds

**4,7 %**

#### VALEUR DE L'ACTION

Aux 31 mai :

2018	2019	2020	2021
40,73 \$	43,90 \$	44,24 \$	53,21 \$

En savoir plus sur le rendement :

[fondstfq.com/rendement](http://fondstfq.com/rendement)

<sup>1</sup> Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondstfq.com](http://fondstfq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

## AVANTAGES SOCIAUX

### Cotisation salariale

Lors des dernières négociations, 0,65 \$ de l'heure ont été ajoutés à notre régime d'assurance, dont 0,25 \$ en cotisation salariale. Dans le but d'optimiser cette cotisation, des travaux ont débuté afin d'appliquer cette nouvelle cotisation à l'assurance salaire, ce qui aura pour effet d'obtenir, en cas d'invalidité, une prestation non-imposable. D'ici là, la cotisation sera versée à la couverture d'assurance-maladie, ce qui aura pour effet de réduire l'avantage imposable relié au relevé 22.

### Rendement crédité au compte complémentaire de retraite

Le rendement crédité pour l'année 2020, pour fins de calcul des rentes, se situait à 3,43 %, ce qui est sous la moyenne des dix dernières années, qui s'élève à 7,58 %. Ce fut une année très mouvementée au niveau des marchés boursiers, dû à la pandémie. Bonne nouvelle pour 2021, suite à la reprise économique, les rendements sont à la hausse, ce qui nous donne, au compte complémentaire, un rendement crédité de 9,72 % pour la période de janvier à décembre 2021. Espérons que l'année 2022 soit aussi fructueuse.

### Urgence médicale à l'étranger \*

Depuis le 18 novembre dernier, le gouvernement canadien a assoupli ses recommandations en ce qui a trait aux voyages non-essentiels. Toutefois, la situation ne cesse d'évoluer et de changer de jour en jour. Pour vous assurer d'être couvert par le programme, veuillez vérifier les avertissements en vigueur sur le site Web du gouvernement du Canada, et ce, avant votre départ et durant votre séjour.

Le programme ne vous couvre pas si vous voyagez vers un endroit dont l'avertissement est le suivant : « Éviter tout voyage » ou « Éviter tout voyage non essentiel ». Donc, selon l'information actuelle du site du gouvernement du Canada et les règles de couverture pour l'urgence médicale à l'étranger de MÉDIC Construction, il n'y a aucune couverture pour :

- Les voyages en croisière à l'extérieur du Canada;

- Les voyages à l'extérieur du Canada pour les personnes non entièrement vaccinées depuis 14 jours;
- Les voyages pour les endroits dont l'avertissement est toujours « éviter tout voyage » ou « éviter tout voyage non essentiel ».

Ces exclusions visent l'ensemble des frais d'urgence médicale à l'étranger et non pas uniquement ceux liés à la COVID-19. Par contre, les voyageurs entièrement vaccinés depuis 14 jours sont maintenant couverts s'ils ne vont pas en croisière et si le gouvernement n'émet pas d'avertissements d'éviter tout voyage ou d'éviter tout voyage non essentiel.

\*Source ccq.org

### Régime d'assurance électricien

En janvier 2018, dû à la situation précaire de nos régimes d'assurance, l'ensemble des métiers avait dû procéder à des réductions de bénéfices de certaines couvertures des régimes de base et complémentaire. Suite aux négociations des conventions collectives et à l'augmentation des primes versées à nos caisses d'assurance, le comité des avantages sociaux de l'industrie de la construction a pris la décision de lever le moratoire des régimes complémentaires dès janvier 2022, ce qui est une très bonne nouvelle. La FIPOE demandera une évaluation actuarielle afin d'avoir la possibilité de bonifier certains bénéfices de notre régime, et ce, le plus tôt possible. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant dans les prochains mois des modifications apportées et de la période d'entrée en vigueur. À suivre...

### Médicaments biosimilaires

Le 7 juillet 2021, la liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments du Québec (RAMQ) a été modifiée pour mettre en place, à compter de cette date, une mesure de transition aux médicaments biosimilaires pour les patients utilisant des médicaments biologiques de référence.

Cette mesure de transition prévoit qu'à compter du 7 juillet 2021, les patients qui bénéficient de la couverture d'un médicament biologique de référence ont jusqu'au 12 avril 2022 inclusivement pour

passer au médicament biosimilaire. Certaines exceptions sont prévues à la liste des médicaments de la RAMQ.

Un médicament biosimilaire est un médicament biologique qui fait son entrée sur le marché canadien après une première version innovatrice dite « de référence » et qui présente une similarité établie avec ce produit.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les assurés MÉDIC qui demandent un médicament biologique de référence pour la première fois sont déjà dirigés vers un médicament biosimilaire lorsqu'un tel médicament existe. Toutefois, les assurés qui prenaient déjà un médicament biologique de référence à cette date, ont continué à être remboursés par MÉDIC Construction, tel que requis. Plus de 2 000 assurés se retrouvent dans cette dernière situation.

Une transition vers les médicaments biosimilaires pour ces assurés sera également effectuée pour les assurés de MÉDIC Construction. Cette modification apportée par la RAMQ est très importante pour le régime MÉDIC Construction puisque les médicaments biologiques de référence sont souvent très dispendieux et plusieurs sont prescrits pour des maladies chroniques.

La CCQ enverra de la correspondance afin d'informer les assurés prenant des médicaments biologiques de référence qu'à compter du 13 avril 2022, sauf pour les exceptions prévues à la liste des médicaments RAMQ, seuls les médicaments biosimilaires seront remboursés.

En terminant, je tiens à souhaiter, en mon nom et au nom des exécutifs provinciaux, une très belle et longue retraite aux consœurs Loraine Vinet, adjointe au directeur général, et Danielle Desnoyers, secrétaire de l'unité de l'Outaouais, ainsi qu'aux confrères Jean Perreault et Bruno Barrette, respectivement directeur provincial - unité des travailleurs de lignes, et représentant syndical - unité de Montréal, et les remercie pour toutes leurs années de loyaux services à la FIPOE.

*Je vous souhaite une très belle année 2022 remplie de santé et de travail!*





**Arnold Guérin**  
Directeur général -  
secrétaire financier

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SECRÉTAIRE FINANCIER



Dorénavant, selon l'application qui sera faite, les employeurs pourraient :

- décider du nombre de réunions des comités de santé-sécurité;
- définir le programme de prévention;
- désigner le médecin chargé de la santé et de la sécurité;
- nommer un comité pour plusieurs établissements, avec un seul représentant pour l'ensemble.

Plusieurs détériorations sont possibles : des besoins en prévention basés sur le coût en indemnités (incitation à diminuer ces dernières); un médecin désigné par l'employeur ayant préséance sur le médecin de la travailleuse en cas de retrait préventif; les médecins traitants, ceux qui connaissent le plus l'état de santé, perdraient ainsi beaucoup de pouvoir; des critères plus restrictifs utilisés pour l'indemnisation de certaines maladies; aucune obligation pour l'employeur de divulguer les matières dangereuses et autres contaminants.

Pour prendre un autre exemple, la nouvelle loi prévoit que sur les chantiers de 10 à 100 travailleurs, ces derniers pourront se désigner un coordonnateur en santé-sécurité. Bravo pour le principe, mais qu'en est-il au niveau de l'application ? Ce représentant sera un travailleur comme les autres, il ne pourra pas se dégager à tout instant de la chaîne de travail (surtout sans heures prévues de libération) et ce seront les victimes d'accidents et de blessures au travail qui en subiront les conséquences.

Et que dire des milieux de travail avec un taux de roulement élevé ? La désignation à tout bout de champ d'un coordonnateur en santé-sécurité ne pourra jamais, au grand jamais, permettre de faire du bon travail de prévention.

Le gouvernement de la CAQ a vraiment manqué une belle occasion pour dépolir une loi vieille de 40 ans !

### Un gros ZÉRO pour la CAQ !

La seule conclusion dans tout ça, c'est qu'à défaut d'avoir pu amender correctement le projet de loi, la bataille recommencera de plus belle. De plus, on replongera dans une réalité où un nombre de plus en plus grand de travailleurs et de travailleuses seront blessés, accidentés, invalidés ou morts tout simplement.

La vie et la santé des travailleurs et des travailleuses, c'est on ne peut plus précieux, ça n'a pas de prix, comme on dit. Mais cela, la CAQ l'a purement et parfaitement ignoré.

Quand on voit le président et chef de la direction du Conseil du patronat du Québec, Karl Blackburn, dire que *les travailleurs ne seront pas plus protégés qu'auparavant*, (La Presse, 17 septembre 2021), on n'a plus à se poser trop de questions !

Alors, attendons-nous encore une fois à nous relever les coudes, de nouvelles batailles pointent à l'horizon.

En attendant, continuons d'exiger un nombre plus grand de représentants en santé et sécurité, autonomes et indépendants des patrons, bien formés et bénéficiant d'heures suffisantes de libération pour garantir une prévention efficace et l'amélioration de la santé et de la sécurité du travail dans tous les milieux, dans l'ensemble des secteurs.



### Le projet de loi 4 sur la gouvernance, nébuleux...

Le projet de loi 4 sur la gouvernance, proposé par la CAQ, a déjà fait l'objet de plusieurs critiques, notamment sur le contenu de l'article 3.5, qui stipule que la proportion de femmes et d'hommes dans un conseil d'administration doit se situer entre 40 % et 60 % du nombre total.

Le problème qui a été soulevé par plusieurs, est que déjà nombreux conseils d'administration comptent aujourd'hui plus de 60 % de femmes. Faudra-t-il « tasser » des femmes et les remplacer par des hommes pour assurer le principe de la parité ?

Connaissant le débat actuel sur la plus grande place à donner aux femmes, on voit que cette situation est absurde !

### C.A. de la CCQ : « drôle » de parité, là aussi !

Plus près de nous, le projet de loi 4 touche la composition du conseil d'administration de la CCQ.

Jusqu'à aujourd'hui, le C.A. de 15 personnes était composé de façon paritaire :

1. Le rôle de président était assumé par la PDG de la CCQ.
2. Du côté du patronat, un membre après consultation de l'association d'employeurs et quatre après consultation des associations d'entrepreneurs.
3. Du côté syndical, cinq membres après consultation des associations représentatives.
4. Quatre membres indépendants.

Déjà, en ayant ajouté quatre membres indépendants, on avait brisé la parité syndicale-patronale. Mais à tout le moins, il y avait 5 membres du côté patronal et 5 du côté syndical. Et on pouvait penser que la nomination, par le gouvernement, des quatre membres indépendants se faisait objectivement sur la base de leur expérience et de leurs compétences.

## Dorénavant...

Le projet de loi 4 vient détériorer encore davantage cet aspect paritaire, sans modifier le nombre total de 15 personnes :

À la direction du C.A., ce seront désormais deux personnes qui assumeront le rôle :

1. Un président nommé par le gouvernement.
2. Le ou la PDG de la CCQ.
3. Cinq membres du côté patronal dont au moins trois indépendants après consultation des associations d'entrepreneurs et d'employeurs.
4. Cinq membres du côté syndical dont au moins trois indépendants après consultation des associations représentatives.
5. Trois membres indépendants.

Sachant que les trois membres indépendants du côté syndical doivent être des personnes qui n'ont pas été, au cours des trois années précédentes, membre, à l'emploi, dirigeant ou autrement représentant d'une association représentative ou d'une association de salariées affiliée à une association représentative, il est clair que la parité DU CÔTÉ SYNDICAL ne sera plus respectée et qu'au moins trois associations seront lésées.

À tout le moins, on peut parler d'un affaiblissement sûr et certain du poids syndical.

Pour ce qui est du reste, il est trop tôt pour se positionner, le gouvernement n'ayant pas proposé jusqu'ici de calendrier de travaux parlementaires, de consultations ou d'appel à la rédaction de mémoires.

C'est à suivre...



## En 2022, la FIPOE fêtera ses 50 ans

Le 12 octobre 2022, la FIPOE aura 50 ans.

Comme à chaque anniversaire, ce sera l'occasion de nous rappeler le « bon vieux temps », de nous parler de nos bons coups et des mauvais, de se souvenir de ceux et de celles qui ont marqué notre existence et de jaser de notre avenir.

Au nombre de ces souvenirs :

- Les années de bataille pour nous séparer de l'*International Brotherhood of Electrical Workers*.
- Le vote pour la fondation de la FIPOE.
- Les grands remous du chantier de la Baie-James et notre mise sous tutelle.
- L'expérience d'une première négociation pour la FIPOE, en 1976.
- La fondation de la FTQ-Construction.
- Les longues batailles de la FIPOE pour la santé-sécurité, pour la stabilisation du revenu et de l'emploi, pour la formation, pour l'élimination du travail au noir.
- Les alliances syndicales avec les autres centrales lors des multiples rondes de négociation.
- La solidarité des membres de la FIPOE avec les autres organisations syndicales dans la défense de l'assurance-emploi, dans l'amélioration des conditions de travail, tant dans le secteur public qu'ailleurs.
- La participation à de grandes manifestations, d'envergure nationale et internationale.
- La syndicalisation de plus en plus nombreuse au sein de la FIPOE (travail en électricité, montage de ligne, systèmes de sécurité...).

Nous nous rappellerons les plus vieux militants comme les plus jeunes, les représentants à travers la province, le personnel de bureau, les nombreux délégués... bref, la FIPOE dans tout ce qu'elle respire à travers le Québec.

Nous parlerons d'assemblées de délégués, de nos congrès annuels, des grèves que nous avons menées, et de toutes les occasions que nous avons eues pour se serrer les coudes et se tenir tissés bien serrés.

Sans pouvoir vous parler maintenant du déroulement détaillé de ce 50<sup>e</sup> anniversaire, je vous demande de demeurer à l'affût et de surveiller nos réseaux sociaux, nous y publierons des détails sur les événements à venir.



## En conclusion

Avant de vous faire les souhaits habituels pour la nouvelle année qui s'en vient à grands pas, j'aimerais vous dire qu'enfin, après un long épisode obligé par la COVID, les assemblées mensuelles et/ou d'information reprendront partout en région.

Je vous informe également de la tenue du congrès de la FTQ-Construction, les 25 et 26 mai 2022, à l'hôtel Sheraton de Laval.

Enfin, je tiens à souligner les départs à la retraite du confrère Bruno Barrette, représentant syndical - unité de Montréal (2003-2021) et du confrère Jean Perreault, directeur provincial - unité travailleurs de lignes (1998-2021), ainsi que des consœurs Danielle Desnoyers (1979-2021), secrétaire d'unité - Outaouais et Lorraine Vinet, mon adjointe (1990-2021). Merci pour votre beau travail et profitez à 200 % de votre nouvelle vie ! À la revoyure !!!!

*Bonne et heureuse  
année 2022 !*





## INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

par Pierre Martel, représentant syndical



Depuis mars 2020, nous vivons des temps stressants et la pandémie mondiale y est pour beaucoup. Si vous avez besoin de parler à quelqu'un, soyez assuré que les délégués sociaux de la FIPOE sont disponibles pour vous, afin de discuter des sujets qui vous préoccupent. Vous pouvez les rejoindre au 1-855-957-7033. Les membres de ce service sont des membres de la FIPOE. Ils sont comme vous, des gens de l'industrie de la construction. Vous pouvez parler avec eux sans être jugé et ils connaissent votre réalité car, ils la vivent tous les jours comme travailleurs.

Du travail? Il y a, depuis quelques mois, des entreprises en contrôle et régulation du bâtiment qui découvrent la versatilité et les capacités des installateurs de systèmes de sécurité à bien comprendre les systèmes complexes des bâtiments intelligents. Ces entreprises sont aussi prêtes à payer le taux de salaire de l'électricien aux installateurs qui ont passé l'examen de qualification électricien.

Je vous rappelle que la FIPOE vous aide à la préparation de l'examen, par son partenariat avec le site [www.formationelectriciens.com](http://www.formationelectriciens.com). À cet effet, vous recevrez un rabais de 25\$ par la poste, et ce, dès votre inscription.

Une dernière petite note pour le câblage structuré. Les dates pour l'audience de notre demande au TAT relative à l'intégration du câblage structuré à l'industrie de la construction, sont fixées à la fin du mois de janvier 2022. On se croise les doigts pour ne plus avoir à subir de délais et pour obtenir un résultat positif à nos arguments.

*Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne année 2022. Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur, de joies, mais surtout de santé pour vous et vos proches.*

## La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la Fraternalité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction - FTQ)

Fraternalité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité  
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7  
514 385-FIPO (3476)

[www.fipoe.org](http://www.fipoe.org)

Arnold Guérin

Directeur général - secrétaire financier

### COMITÉ DU JOURNAL FIPOE - Éditeur

Styve Grenier, responsable

Yan Larivière, président

Louis Roch, secrétaire archiviste

Mathieu Danieli, secrétaire trésorier

Maxence-René Bélanger, photographe

Hugo Laplante, photographe

Stéphane Lavoie, photographe

### PERSONNES RESSOURCES

Arnold Guérin

Styve Grenier

Jean Perreault

Pierre Martel

Denis jr Archambault

Jana Terroux

**Tirage :** 18 500 copies

**Impression :** Atelier Québécois

Offset 1998 inc.

**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

**Publication canadienne :** 40063044



FIPOE

Depuis quelques temps, nos vies ont été chamboulées, mais un retour à la normal est commencé. Cependant pour certain, certaines épreuves semblent impossible à surmonter.

**Si TU as besoin d'être écouté et guidé, appelle le comité Objectif Mieux-Être!**

## MEMBRES DÉCÉDÉS

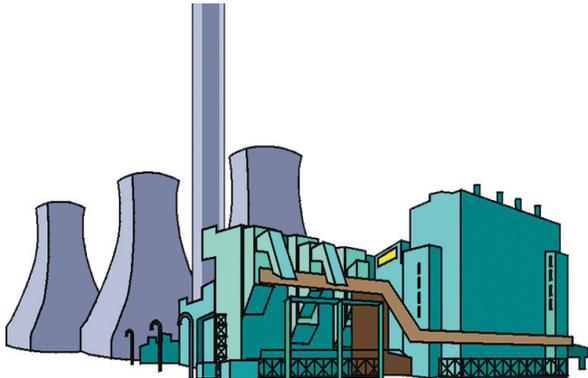
NOM	VILLE	MÉTIER	ÂGE	DATE DU DÉCÈS
BEAUDOIN, ANDRÉ	GRANBY	LIGNES	88	2021-04-28
BEAUDOIN, RÉAL	IBERVILLE	ÉLECTRICIEN	90	2021-07-04
BEAULIEU, SERGE	SEPT-ÎLES	ÉLECTRICIEN	61	2021-08-10
BERGERON, FERNAND	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	79	2021-09-06
BERNIER, GUY	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	80	2021-10-18
BÉRUBÉ, MAURICE	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	74	2021-01-25
BINETTE, PIERRE	AUTEUIL	ÉLECTRICIEN	73	2021-06-20
BLONDIN, JEAN	LAVAL	ÉLECTRICIEN	64	2021-06-11
BRODEUR, YVES	LACHUTE	ÉLECTRICIEN	63	2021-05-28
CARPENTIER, ROBERT	SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN	LIGNES	82	2021-09-15
CÔTÉ, ALBERT	MONT-JOLI	ÉLECTRICIEN	71	2021-07-05
CÔTÉ, HERMAS	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	ÉLECTRICIEN	81	2021-07-22
ÉTHIER, GAÉTAN	MCMASTERVILLE	ÉLECTRICIEN	77	2021-06-26
FOREST, MARCEL	CHERTSEY	ÉLECTRICIEN	79	2021-05-30
GADBOIS, ALAIN	SOREL	ÉLECTRICIEN	71	2021-07-28
GAGNON, JEAN-MARIE	TIMMINS	ÉLECTRICIEN	72	2021-08-16
GALARNEAU, RÉAL	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	81	2021-07-21
GALLANT, OCTAVE	SEPT-ÎLES	ÉLECTRICIEN	78	2021-05-29
GASPARINI, GIUSEPPE	CANDIAC	ÉLECTRICIEN	76	2021-08-18
GIROUX, ALEK	QUÉBEC	LIGNES	23	2021-08-21
GUIDI, ROBERT	SAINT-HUBERT	ACCREDITATION	81	2021-09-27
JACOB, MARCEL	SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE	LIGNES	65	2021-06-01
JACQUES, PIERRE	SAINT-HUBERT	ÉLECTRICIEN	72	2021-09-30
LANGLOIS, DANIEL	GRANBY	ÉLECTRICIEN	75	2021-08-18
LAROSE, JACQUES	GORE	ÉLECTRICIEN	78	2021-07-07
LAUZON, JEAN-MARC	ANJOU	ÉLECTRICIEN	81	2021-06-09
LAVALLEE, JEAN	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	81	2021-06-09
LEBRUN, JEAN-CLAUDE	LOUISEVILLE	ÉLECTRICIEN	70	2021-07-02
L'ÉCUYER, GILLES	LAVAL-DES-RAPIDES	ÉLECTRICIEN	78	2021-07-24
LEMIRE, FERNAND	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	84	2021-08-17
LESSARD, RÉNALD	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	71	2021-06-04
MALENFANT, JEAN-DAVID	SAINTE-JULIE	ACCREDITATION	80	2021-06-26
MARTEL, JEAN-GUY	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	78	2021-09-14
MICHAUD, SYLVAIN	RIVIÈRE-DU-LOUP	ÉLECTRICIEN	45	2021-07-01
MOREAU, YVES	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	50	2021-09-07
MORENCY, CAMILLE	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	88	2000-05-28
MORIN, DENIS	LÉVIS	ÉLECTRICIEN	82	2021-09-27
PARENT, MARTIN	ALMA	ÉLECTRICIEN	75	2021-07-31
PARKE-GRONDIN MAXIME	LÉVIS	ÉLECTRICIEN	31	2021-07-14
PELLETIER, ROBERT	SAIN-THARCISIUS	ÉLECTRICIEN	70	2021-08-07
PETRUZZO, CELESTINO	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	90	2021-07-02
POULIN, GILLES	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	70	2021-10-14
PRATTE, GERRY	GATINEAU	ÉLECTRICIEN	67	2021-07-08
PROULX, LÉVYS	RIMOUSKI	ÉLECTRICIEN	60	2021-05-01
RAJS, ISRAËL	LAVAL	ÉLECTRICIEN	90	2021-06-30
RICHARD, DANNY	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	34	2021-06-12
SAVAGE, YVON	SAINTE-JÉRÔME	ÉLECTRICIEN	77	2021-06-08
SILVAGGIO, FRANCESCANTONIO	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	74	2021-04-03
SIMARD, VICTORIEN	CLERMONT	LIGNES	72	2021-05-19
SORU, FRANCESCO	ANJOU	ÉLECTRICIEN	68	2021-05-08
TESSIER, GILLES	LAC-AUX-SABLES	ÉLECTRICIEN	75	2021-06-07
THERRIEN, GHISLAIN	LA MALBAIE	LIGNES	70	2021-07-20
TREMBLAY, MICHEL	NOTRE-DAME-DES-MONTS	LIGNES	69	2021-05-30
VÉZINA, GAÉTAN	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	77	2021-09-05
WHALEN, MATHIEU	QUÉBEC	LIGNES	40	2021-06-12

## SECTEURS INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

### Personnes ressources des secteurs industriel et maintenance :

Yves Cloutier, représentant syndical  
 Pierre Martel, représentant syndical  
 Denis jr Archambault, représentant syndical  
 Danielle Desnoyers, secrétaire

Selon les derniers rapports de cotisations syndicales des unités d'accréditation, le secteur industriel compte 191 membres répartis dans 8 unités, soit 178 membres dans le secteur « accréditations » ainsi que 13 membres provenant du secteur « maintenance ».



### Déjeuner - Comité des aînés - FIPOE

Tous les mercredis suivant l'assemblée mensuelle de la FIPOE à Montréal

Restaurant Eggsquis, 324, rue Saint-Charles, Sainte-Thérèse à 8 h 30 am

(sortie 23 de l'Autoroute 15 Nord)

Confirmation : ainesfipoe@hotmail.com  
 ou 514 349-8362

## Procurez-vous la carte des aînés FIPOE/FADOQ dès aujourd'hui!

### LES AVANTAGES SE COMPTENT PAR CENTAINES :

Ex. : Assurances Intact : 15 %, et beaucoup d'autres rabais partout au Québec, avec votre carte du comité des aînés FIPOE/FADOQ.

### Cotisation annuelle = 25 \$



Contactez-nous pour plus d'information  
 514 349-8362  
 ainesfipoe@hotmail.com  
 www.facebook.com/m.chevalier50plus

Remplissez le formulaire ci-dessous et faites-le parvenir à la FIPOE au 10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7, à l'attention de Mme Chantal Renaud

Type d'adhésion	<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Adhésion conjointe (20 \$ de plus, remplir formulaire séparé s.v.p.)		
Nom		Prénom	
Adresse			
Ville		Code postal	
Téléphone			
Date de naissance			
Numéro d'assurance sociale			

## Travailleurs de lignes

Par Jean Perreault, directeur – Est-du-Québec

Nous voilà déjà rendus à la fin de 2021, année avec encore la COVID-19 en arrière-plan, mais heureusement marquée par le retour du plein emploi pour les travailleurs de lignes. Comme on a pu le voir, cette année nous a permis de faire travailler l'ensemble de nos membres et aussi, d'intégrer de nombreux diplômés en montage de lignes sur les différents projets sur lesquels nous œuvrons. Pour 2022, l'avenir s'annonce également très prometteur.

Les chantiers sont majoritairement : la construction de la ligne à 735 kV de Micoua vers Saguenay ; le raccordement à Internet haute vitesse de tous les foyers de la province, ainsi que plusieurs postes dont celui Appalaches pour le raccordement de la future ligne Appalaches/ Maine. De plus, le plantage de poteaux, avec les nouveaux appels de proposition pour les contrats de 2 ans et demi, est toujours d'actualité tout comme la distribution et les tours de communication. Nous sommes dans une de ces années record de travail, dans notre domaine.

N'oubliez pas de nous faire part de votre disponibilité et de tout changement ou ajout à votre dossier, par exemple : une formation Hydro-Québec, telle que le code des travaux lignes, postes, distribution ou une formation de la Commission de la construction du Québec, par exemple : chariot élévateur, nacelle, etc. Dès qu'il y a une nouveauté à votre dossier, tenez-nous au courant.

Finalement, nous prévoyons recommencer les assemblées générales de l'unité des travailleurs de lignes, en présentiel ainsi que sur le WEB, dès le 2 février 2022, s'il n'y a pas de changement en raison de la COVID-19.

*Le confrère Jonathan Nadeau, la consœur Elizabeth Charbonneau ainsi que moi-même, vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une très bonne année 2022 !*

## Chantiers en marche



**Chantier : Projet Natashquan. Délégué : Jeannot Bélanger.**



Équipe d'érection du dernier pylône.



Travailleurs de lignes.

**Chantier : Ligne Micoua - Saguenay. Délégué : Dominique Hovington**



Équipe d'assemblage #1 des sections 3, 4, 5 et 6.



Équipe d'assemblage #2 des sections 3,4,5 et 6.



Équipe sur la grue, sections 3,4,5 et 6.





## Travailleurs de lignes *Chantiers en marche*



**Chantier : Ligne Micoua - Saguenay**



Arc-en-ciel sur les sections 3,4,5 et 6.  
Délégué : Dominique Hovington.



Équipe de chemin des sections 7 et 8.  
Délégué : Jeannot Bélanger.



Équipe de fondation des sections 7 et 8.  
Délégué : Jeannot Bélanger.



Équipe de civil des sections 9 et 10.  
Délégué : Stéphane Audet.



Équipe d'assemblage des sections 9 et 10.  
Délégué : Stéphane Audet.



Équipe d'érection de tours, sections 9 et 10.  
Délégué : Stéphane Audet.

**Chantier : Rehaussement thermique de Lévis-Nicolet.**



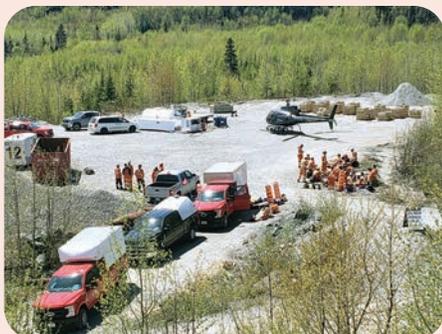
Équipe de fil, sections 9 et 10.  
Délégué : Stéphane Audet.



Équipe sur la grue, pour la reconstruction de pylônes.



Équipe sur l'assemblage de pylônes.



Changement d'isolateurs en Côte-Nord.  
Délégué : Jonathan Nadeau.



Monteurs de lignes sur un rehaussement de pylône par la méthode Ampjack.



Les joies d'être monteur de lignes!

## Travailleurs de lignes



### Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci au confrère Réal Fournier pour ses 35 années de loyauté à notre Fraternité!



### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Alexi Lefebvre



Antoine Rouleau



Jérémy Rousseau



Marc-Antoine Petitpas-Cyr



Olivier Kirouac



## Côte-Nord Chantiers en marche



Chantier : IOC, à Sept-Îles.  
Compagnie : Électro Pro 2001.  
Contremaître : Mario Lévesque.  
Représentant : Guillaume Imbeault.



Chantier : Alouette, à Sept-Îles.  
Entrepreneur : KTC.  
Contremaître : Steven St-Pierre.  
Représentant : Guillaume Imbeault.



Chantier : Mont-Wright, à Fermont.  
Entrepreneur : KTC.  
Contremaître : David Villeneuve.  
Représentant : Guillaume Imbeault.



## Côte-Nord Chantiers en marche



**Entrepreneur :** Ondel. **Délégué :** Sébastien Roussy.  
**Surintendant :** Simon St-Pierre.

**Chantier :**  
**Lac Bloom, à Fermont.**



**Entrepreneurs :** Ondel et Grimard. **Délégué :** Danys Masse.  
**Surintendant :** Félix Varvresso. **Représentant :** Guillaume Imbeault.



**Délégué :** Danys Masse.  
**Surintendant :** Dave Bolduc.  
**Représentant :** Guillaume Imbeault.

## Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Félix-Antoine Roy-Côté



Joe Chenel-Talbot



Kenny Larochelle-Beaudin



Marc-André Richard



Michael Bergeron



Michael Jomphe



Richard Spingle



Samuel-François Grenier



William Girard



## Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

### Chantiers en marche



Les confrères Samuel Beaulieu et Sébastien Gauthier, de la compagnie Les contrôles A.C., sur le chantier de l'école secondaire de Dégelis.



Sur un chantier commercial à Rimouski, les confrères Félix Caron et Jacques Meunier, pour Les électriciens Desjardins.



Le confrère Yoland Ouellet, sur le chantier du poste Hydro-Québec Goémon, à Cap-Chat. Entrepreneur : Valard construction.



Pour le Groupe Ohméga inc., les confrères Marc Grenier et Maxime Cabot, sur le chantier de l'hôpital de Gaspé.



Les confrères Jimmy Dechamplain-Lévesque, Alex Bujold et Dave St-Jean, sur le chantier du garage municipal à Grande-Rivière. Entrepreneur : Les électriciens Desjardins.



Le confrère Joël Landry, pour la compagnie Électricité Carl Pichette, sur le chantier du concessionnaire Subaru, à New-Richmond.



Sur le chantier de l'aéroport de Matane, pour Les entreprises d'Électricité J.M.N., les confrères Guillaume Villeneuve, Charles Desrosiers, Frédéric Dunn-Huard et Guillaume St-Louis-Bernier.



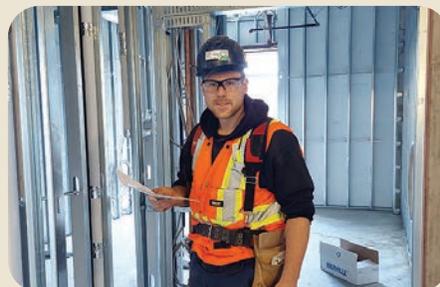
Les confrères Alain Durette et André St-Pierre, sur un chantier commercial de la région de Matane.



La consœur Joannie Savoie-Damboise, en compagnie du confrère Olivier Gauthier, pour la compagnie Électro (1983), sur un chantier commercial à Rimouski.



Pour la compagnie Électro (1983), les confrères Joey Morency et Olivier Morneau, au chantier du centre de détention de Rimouski.



Au chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup, le confrère Étienne Beaulieu, pour la compagnie Claude Miville inc.



Les confrères André Szoke et Jean-Sébastien Caron, au chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup, pour la compagnie Claude Miville inc.



## Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine



### Chantiers en marche



Le confrère Patrick Thériault, pour la compagnie Les contrôles A.C., sur le chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup.



Au chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup, les confrères Pierre-Alexandre Boucher, Yves Gagné et Patrick Ouellet, pour la compagnie Claude Miville inc.



Les confrères Michel Bisson, François Boutet, Carl Lebel et Richard Hagan, pour la compagnie Construction St-Arnaud, au poste Hydro-Québec MicMac, à Chandler.



Les confrères Gilles Samuel, Bruno Leclerc et René Dubé, sur le chantier du poste Hydro-Québec, à Rivière-du-Loup. Entrepreneur : Valard Construction.



Le confrère Jean-François Gagnon, pour la compagnie Les entreprises électriques Alain Pelletier, au chantier de l'Auberge de la Pointe, à Rivière-du-Loup.



Chantiers commerciaux à Rimouski, pour la compagnie Régulvar, les confrères Jacques Pelchat, Stéphane Poirier et Mario Lepage.

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Le confrère Raphael Martin sur un chantier commercial de Rivière-du-Loup, pour la compagnie Collin & Dubé.



Maxime Cabot



Jimmy Dechamplain-Lévesque



Marc-Olivier Henrie



Nicolas Rioux

## Estrie

### Montre fidélité 35 ans FIPOE



Jacques Miquelon



Benoît Mercier

*Félicitations et merci  
aux confrères ci-contre  
pour leurs 35 années  
de loyauté à notre  
Fraternité!*

### Politique de reconnaissance

*Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la  
politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!*



Jean-Philippe Robert



David Beaulieu



Samuel Beaudry



Antoine Faucher



Maxime Lefebvre



Alex Jobin



Karl Ayotte



Mathieu Ferland



Antoine Mercier



Mikaël Jolin



Étienne Lessard



Dave Senneville



## Estrie

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Joël Poulin**



**Sacha Rivard**



**Pierre-Étienne Faucher**



**Inahil Thibaudan**



**Maxime Nadeau**



**Charles Lebel**



**Guillaume Hamel**



**Ian Linde**



**Julien Boulanger**



**Victor Lamarche**



**Frédéric Trudel**



**Hugo Hardy**



**Pier-Luc Levasseur**



**Thomas Bouchard**



**Olivier Ferland**



**Edward Sanchez-Villalobos**



**Samuel Guertin**



## POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 un programme visant à souligner les années d'apprentissage des membres de la FIPOE a été implanté. La politique est établie comme suit :

### ÉLECTRICIEN

Dès votre adhésion	chapeau de sécurité
Passage à la 2 <sup>e</sup> année (2000 heures)	testeur crayon
Passage à la 3 <sup>e</sup> année (4000 heures)	pince à tuyau Klein (10")
Passage à la 4 <sup>e</sup> année (6000 heures)	pince coupante Klein (cutter)
Compagnon (8000 heures)	pince d'électricien Klein (9")
35 ans de fidélité	montre

### INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ (ALARME)

Dès votre adhésion	chapeau de sécurité
Passage à la 2 <sup>e</sup> année (2000 heures)	pince à tuyau Klein (10")
Passage à la 3 <sup>e</sup> année (4000 heures)	pince coupante Klein (cutter)
Compagnon (6000 heures)	pince d'électricien Klein (9")
35 ans de fidélité	montre

### TRAVAILLEUR DE LIGNES

Dès votre adhésion	chapeau de sécurité
Apprenti monteur (1000 heures)	pince de monteur (9")
35 ans de fidélité	montre





## Mauricie/Bois-Francs

### Chantiers en marche



Les confrères Wedsly Plata et Sam Morin, pour la compagnie Flex électrique.



Chantier : Centrale de Rapide-blanc, à la Tuque.  
 Contremaître : Steve Bouchard. Entrepreneur : Transelec.  
 Représentant : Gaston Boisvert.



Les employés de la compagnie Excelpro accompagnent le surintendant Guillaume Richard-Gagnon, sur le chantier de l'usine Arbec, à Saint-Roch-de-Mékinac.



Contremaîtres : Marc-André Tremblay et Sébastien Martel.  
 Travailleurs d'Hydro-Québec, division des services travaux,  
 au poste situé au Cap-de-la-Madeleine. Représentant : Gaston Boisvert



Nos confrères de chez Excelpro, avec le surintendant Pierre Lebel, sur le chantier de l'aluminerie de Bécancour.

### Montre fidélité 35 ans FIPOE



Rosaire Côté



Mario Morin

**Félicitations et merci aux confrères ci-contre pour leurs 35 années de loyauté à notre Fraternité!**

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Vincent Provencher



Dave Perron



David Martin



Vincent Lavoie



Sam Morin



## Mauricie / Bois-Francs

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Danick Grenier-Bourassa



Cédrick Lamoureux



Steve Sanscartier



Vincent Leclerc



Christopher Fecteau



Alex Dureau



Raphaël Cossette



Philippe Duval

## Nord-Ouest québécois

### Chantiers en marche



Travailleurs du chantier Rayonier au Témiscamingue.

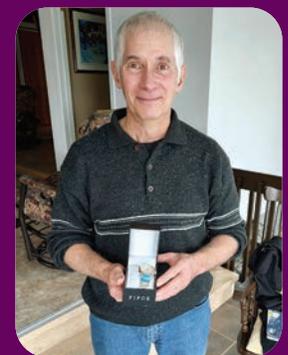


Les confrères Zack Morin et Olivier Savard, sur un chantier résidentiel.

### Montre fidélité 35 ans FIPOE



Félicitations et merci au confrère **Claude Labelle** pour ses 35 années de loyauté à notre Fraternité!



La secrétaire d'unité du Nord-Ouest québécois, la conseillère Gylaine Lingras, s'est fait offrir un bouquet pour son 65 anniversaire! Bonne fête Gylaine!



## Nord-Ouest québécois

### Politique de reconnaissance

Les confrères et consœurs suivant(e)s ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



*Anne-Sophie Rollin*



*Antoine Trépanier*



*David Langlois*



*Gabriel Laroché*



*Guillaume Barbin*



*Guillaume Martin*



*Gwenegan Shooner*



*Jonathan Barrette*



*Marc-Antoine Deschênes*



*Nicolas Picard*



*Pascal-René Lefebvre*



*Sammy Desbiens*



*Stéphanie Bernier*



*Vincent Chabot*



*Alexandre Bertrand*

## Outaouais *Chantiers en marche*



Électriciens à l'emploi de HMI, à la centrale Farmer, à Gatineau.



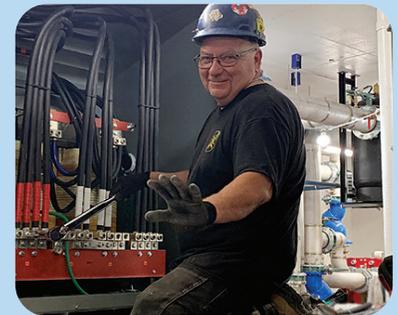
Électriciens à l'emploi de Britton électrique, sur le chantier Lac Gat 3 – Centre de préservation.  
Délégué : Lonis Hémond. Contremaîtres : François Santerre et Brian Muller.



Électriciens à l'emploi d'Innovec, sur le chantier d'une école sur le Plateau, à Gatineau.

### Félicitations!

Notre confrère Michel Plouffe, qui a œuvré sur plusieurs chantiers depuis 1979, a pris sa retraite au mois de septembre. Nous désirons lui offrir nos vœux pour une longue et belle retraite.



### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Alexis Tremblay



Alexis Filiou



Antoine Roy-Lauzon



Benjamin Tessier



Benoît Boiteux-Leduc



Cédrik Servant



Christian Lemieux



Guillaume Malette



## Outaouais

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



Joey Gbeily



Loredan Gagnon



Olivier Parisien-Monfette (testeur crayon)



Olivier Parisien-Monfette (pinces à tuyau)



Ryan Guidon



Paul Lavoie

## Saguenay/Lac-Saint-Jean

### Chantiers en marche



Électriciens de la compagnie Électricité T&B, sur la réfection de la rue principale, à Chibougamau.



Électriciens à l'œuvre sur le chantier des éoliennes, à Saint-Gédéon.



## Saguenay/Lac-Saint-Jean

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Alex Gauthier-Gagné**



**Mathieu Grenon**



**Pascal Tremblay**



**David Gravel**



**Samuel Bourbonnais**



**Mathieu Munger  
et Matis Varvaresso**



**Marco Martel**



**Marc-Olivier Cloutier**



**Pascal Gauthier**



**Dave Turcotte**



**Gabriel Sénéchal**



**Jonathan Martel**



**Kevin Bouchard**



**Nicolas English**



**Félix Garneau**



**Jesse Gaudreault**



**David Manuel-Fournier**



## Québec Chantiers en marche

### Chantier : Valéro



« Shut down 2021 ». Entrepreneur : Ondel.  
Surintendant : Patrick Castonguay. Délégué : Julien Guy.  
Représentant : Dave Larocque.



Équipe de contremaîtres. Surintendant : Patrick Castonguay.



Chantier : Biométhanisation Québec. Entrepreneur : TBC.  
Contremaître : Michel Beaudoin. Représentant : Dave Larocque.

### Chantier : Serres Demers. Entrepreneur : MJL électrique.



Surintendant : Robin Lapalme.



Travailleur : Alex Delisle. Surintendant : Robin Lapalme.



Travailleur : Daniel Joly. Représentant : Dave Larocque.



Les confrères Maxime Joseph-Larocque & Alex Breton.



Le confrère Richard Latulippe.

## Québec Chantiers en marche



**Chantier :** Eugène Allard.  
**Entrepreneur :** Albo électrique.  
**Contremaître :** Patrick Boulanger-Poire.  
**Représentant :** Jean-François Lamarre.



**Chantier :** L'Aromate. **Entrepreneur :** CGM Électrique.  
**Contremaître :** Jean St-Hilaire.  
**Représentant :** Jean-François Lamarre.



**Chantier :** Salon de jeux Beauport. **Entrepreneur :** Pagui.  
**Contremaître :** Jean-Philippe Bérubé.  
**Représentant :** Dave Larocque.



**Chantier :** Industrielle Alliance.  
**Entrepreneur :** LED Électrique.  
**Fils & père,** Alex et Jean Dumas.  
**Représentant :** Jean-François Lamarre.

## ACTIVITÉS

### Mobilisation projet de loi 59 - Parlement de Québec



**Chantier :** La Consolata. **Entrepreneur :** Pagui.  
**Travailleurs :** Patrick Berthelot, Olivier Paradis, Bradly Toussaint, René Roberts, Alex Delarosbil, Jesse Labbé et Gilles Dionne.

### Montre fidélité 35 ans FIPOE Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à notre Fraternité!



René Martin



Steve Dufour



**Chantier :** Édifice CSQ.  
**Entrepreneur :** Pierre Boily électrique.  
**Travailleurs :** Jonathan Lessard, Éric Beaudry et Raphaëlle Maltais.  
**Représentant :** Vincent Baux.



Robert Martineau



Normand Lessard



Michel Lavoie

## Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Alex Méthot**



**Alex Sweeney-Albert**



**Benoit Lapierre**



**Bradly Toussaint**



**Éric Savoie**



**Gabriel Gauvin-Fiset**



**Gabriel Harvey**



**Jonathan Therrien-Deblois**



**Keven Cleary**



**Philippe Lévesque**



**Sébastien Michaud**



**Andy Asselin & Charles Langlois**



**Charles-André Labrecque**



**David Bélanger**



**Antoine Claveau & Maxime Laterreur-Gauthier**



**Éric Lachance**

# Québec

## Politique de reconnaissance



Les confrères et consœurs suivant(e)s ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Lysanne Messier-Bellemare & Jean-Philippe Dumais**



**Marc-André Harvey**



**Mathieu Boudreau**



**Maximilien Fortier**



**Jimmy Auger**



**Jérôme Saindon & Raphaël Giguère**



**Luc Couture**



**Noémie Johnson-Hamel**



**Olivier Paradis**



**Patrick Graham**



**Philip Plourde-Gauthier**



**Pierre Sanschagrin**



**Samuel Ménard**



**Sébastien Guérard**



**Alex Lepire**



**Antoine Charest**



## Québec

### Politique de reconnaissance

Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Charles Boucher**



**Daniel Rousseau**



**David Lapierre**



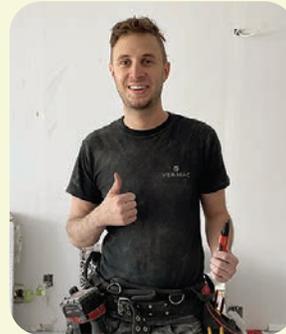
**Gabriel Coulombe**



**Hugo Bélanger**



**Jérémy Marleau**



**Mathieu Landry**



**Maxime Dumas & Jordan Gaul**



**Olivier Beaulieu**



**Raphaël Giguère & Olivier Gauvreau**



**Robin Tremblay**



**Samuel Bélanger**



**Vincent Noël**



**Raphaël Roberge-Tremblay**



**Alexis Giguère**



**Serge Martin**



**Tomy Asselin**



## Montréal Chantiers en marche



**Chantier à Montréal. Contremaître : Massimo Petrillo. Travailleurs : Daniel Kirejczyk, Olivier Gauthier, Guillaume Archambault, Félix-Antoine Labrie et Sylvain jr Morin, pour Côté électrique. Représentant : Simon Gagnon.**



**Chantier : Garage STM, à Anjou. Compagnie : TBC. Surintendant : Roch Loisel. Délégué : Francis Ross. Représentant : Denis jr Archambault.**



**Chantier : Graymont Bedfor. Compagnie : Groupe LML. Travailleurs : Kevin Archambault, Guillaume Longpré et Mathieu Deschamps.**



**Chantier : S Sense. Entrepreneur : Frappier électrique. Surintendant : Yannick Croteau. Contremaîtres : Stéphane Béland et Steven Bélanger. Délégué : Hugo Laplante.**



**Chantier : Postes Canada. Entrepreneur : Larochelle électrique et Claude Gariépy et fils. Représentant : Denis jr Archambault.**



**Chantier : Mellem Brossard. Entrepreneur : Groupe M. Ouellet. Contremaître : Mathieu Ross. Représentant : Denis jr Archambault.**



**Chantier : Blum Brossard. Entrepreneur : J. Paquette électrique. Contremaître : Simon Bousquet. Chef d'équipe : Yanick Sagala.**



**Chantier : REM Brossard. Travailleurs : Tristan M. Shank, Justin Bourcier et Stéphanie Desgroseillers. Représentant : Simon Gagnon.**



**Chantier : TC énergie, à Les Cèdres. Entrepreneur : Ganotec. Délégué : François Lauriault. Représentant : Hugo Quevillon.**



**Réfection complète de l'éclairage des pistes de l'aéroport de Mont-Laurier. Contremaître : Mathieu Prud'homme. Compagnon : Mathieu Devilier. Entrepreneur : P & F électrique inc.**



**Le confrère Maxence-René Bélanger, accompagné des conseurs Erika Goodfellow et Eugénie Bérubé.**



**Les confrères Éric Dumont et Maxence-René Bélanger.**



## Montréal Chantiers en marche



Les confrères Hugo Laplante et Christian Delarosbil sur un « shut-down », au chantier Rio Tinto QIT, à Sorel.



Travailleurs au chantier QIT, à Sorel.  
Délégué : Réal Beauceage.



Un secteur de l'usine QIT de Sorel, qui a été nettoyé.

## ACTIVITÉS



### Assermentations



Confrères assermentés lors de l'assemblée de l'unité de Montréal. Bienvenue chez vous!

### Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à notre Fraternité!



Benoit Cloutier



Camille Chrétien



Claude Girard



Claude Leblanc



François Théorêt



François Vincent



Gilles Ménard



Guy Guindon



Marco Couturier



Michel Pamnto



Michel Pilon



Michel Richer



Patrick Thériault

## Montréal

**Montre fidélité 35 ans FIPOE**

*Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à notre Fraternité!*



**Noël Lemire**



**Pierre Drolet**



**René Roy**



**Serge Onellette**



**Sylvain Belhumeur**



**Sylvain Bellemare**



**Sylvain Charette**



**Sylvain Cloutier**



**Sylvain Paré**



**John Uplaznik**

## Politique de reconnaissance

*Les confrères et consœurs suivant(e)s ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!*



**Akhtar Rasool**



**Alexandre Bourque**



**Alexandre L'Hostie**



**Alexandre Trudel**



**Amudha Barrigar**



**Benoit Murray**



**Chaim Farkas**



**Chloé Hudon-Touchette**



## Montréal

### Politique de reconnaissance



Les confrères suivants ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Émile Latendresse**



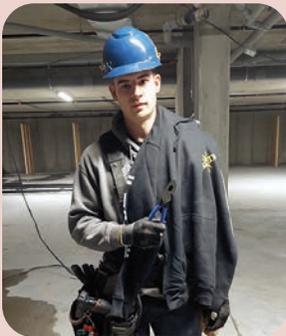
**Éric Del Santo et Samuel Pharand**



**François Boulanger**



**Gabriel Côté**



**Gabriel Laberge**



**Gabriel Poudrier**



**Ivan Todorovic**



**Jean-Michel Livernois et Benoit Poirier-Lacasse**



**Jérémy Chase**



**Jérémy Gaucher**



**Joël Favreau**



**Kevin Francoeur**



**Louis Desbiens**



**Ludovick Landriault-Cloutier**



**Marc-André Thivierge**

# Montréal

## Politique de reconnaissance



Les confrères et consœurs suivant(e)s ont reçu un cadeau de la FIPOE en vertu de la politique de reconnaissance des membres. Merci de votre fidélité!



**Marie-Philippe Bélanger et Nathaniel Mac Duff**



**Michael Lacasse**



**Nurlan Raiymbekov**



**Oliver Ghyczy-Allan**



**Patrick Boulet**



**Paul-André Lavigne-Roux**



**Raphaël Parent**



**Rémy Messier**



**Samuel Chartier**



**Samuel Chartier (2)**



**Samuel Lévesque**



**Samuel Pharand**



**Shaun Gariépy-Pelletier**



**Stéphanie Doskas-Lambert**



**Vincent Richer**

# Cotiser à même votre salaire.

Avec la retenue sur le salaire, vous pouvez épargner de façon automatique en fixant vous-même le montant prélevé et la fréquence des versements. Facile !

Pour en savoir +  
[fondsftq.com/rss](https://fondsftq.com/rss)



# PLUS FORTS FORMÉS

FORMATIONS  
+ de **500**  
GRATUITES

Inscrivez-vous à une activité  
de perfectionnement



**FIERS**

FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION

**ET COMPETENTS**

**.COM**

# FIPOE

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité  
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7  
514 385-FIPO (3476) www.fipoe.org

Publication canadienne : 40063044

Demandez-nous une soumission  
et vous pourriez gagner un  
**chèque-cadeau  
d'une valeur  
de 2000\$\***



Un programme d'assurance  
brillant et exclusif

 Nous joindre : **1 866 577-9001**

\* Les membres FIPOE déjà clients sont  
automatiquement éligibles au tirage.



NOTRE GAGNANT 2020 - CAMILLE ELKHAL



LA  
TURQUOISE

**intact**  
ASSURANCE

La Turquoise